

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 03 septembre 2020

Présents : Pascal MARCHELIDON, Roselyne DESCHAMPS, Alain RAMPON, Nathalie BONNEAU, Jean Paul CANTON, Morgan CLERMON, Didier MAGNE, Cécile CONTINI

Absents :

Procuration : Patrick GIBERT à Pascal MARCHELIDON, Alain MARC à Roselyne DESCHAMPS, Pierre ALVARD à Alain RAMPON

Secrétaire de séance : Nathalie BONNEAU

Monsieur Le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint. Le Conseil municipal peut valablement délibérer. Madame Nathalie BONNEAU est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire souhaite apporter des modifications à l'ordre du jour. Il convient de prendre de décisions modificatives au budget Village Vacances et au Budget de l'AEP ainsi que la désignation d'un élu délégué au CNAS.

Adoptée à l'unanimité

I- Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal

Adoptée à l'unanimité

II- Demande de subvention au Conseil départemental pour la réalisation des travaux de captages

Après avoir obtenu 102 258 euros de l'Agence de l'eau sur un montant subventionnable de 156 000 HT, il convient de demander une subvention de 22 546 euros au Conseil Départemental.

Adoptée à l'unanimité

III- Prorogation des contrats territoriaux 2021

Dans le cadre du renouvellement électoral en 2020 qui s'est étalé jusqu'au mois de juin, le département a décidé de prolonger jusqu'en 2021 sa démarche de contrat avec les territoires.

Aussi, le conseil doit se prononcer sur un appel à projet pour 2021 et sur une enveloppe de voirie pour des travaux en 2021.

L'appel à projet concerne la réalisation des logements de l'ancienne poste. À noter que ce projet a été reconnu d'intérêt départemental par les services du Conseil départemental. Le montant de l'opération s'élève à 169 000 euros HT.

Concernant l'enveloppe de voirie, celle-ci s'élève à 17 340 euros.

Adoptée à l'unanimité

IV- Demande de subvention au titre des intempéries du 12 juin 2020

Les dégâts sont estimés pour la commune à 75 000 euros HT. Il convient de solliciter l'État afin de débloquer une aide financière dans la limite des montants prévus par le dispositif.

Adoptée à l'unanimité

V- Mise en location de 6 gîtes communaux

Afin de répondre à la demande de logements sur la commune, il est proposé de mettre en location annuelle 6 gîtes du Village de Vacances. Monsieur Alain RAMPON est mandaté pour rencontrer la famille THEME afin d'échanger une parcelle permettant la réalisation d'un accès véhicule par le bas du Village de Vacances contre une parcelle appartenant à la commune près de leur domicile.

Les loyers concernés ne seront pas assujettis à la TVA.

Adoptée à l'unanimité

VI- Adhésion au syndicat AGEDI

Il s'agit en fait de changer notre logiciel de gestion pour une meilleure ergonomie et poursuivre la baisse de nos dépenses de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

VII- Document Unique

Il s'agit d'établir un partenariat avec le Centre de gestion pour la réalisation du Document Unique de la collectivité (prévention des risques psycho-sociaux, plan d'action, etc.). Monsieur Le Maire se propose de contacter le CDG 48 afin que soit pris en compte pour le calcul de la cotisation le nombre d'équivalent temps plein au lieu du nombre réel.

1 abstention, 10 pour

VIII- Décision modificative n°1 AEP

Au compte 61523 : + 1247.54€, au compte 023 : - 1247.54€, au compte 2315 : -1247.54€ et au compte 021 : -1247.54€

Adoptée à l'unanimité

IX- Décision modificative n°1 Village de Vacances

Au compte 601 : -600€, au compte 60222 : -600€, au compte 6063 : -400€, au compte 658 : +100€, au compte 678 : +1500€

Adoptée à l'unanimité

X- Désignation des délégués au CNAS

Monsieur Le Maire propose que Madame Roselyne DESCHAMPS représente la collectivité au sein de cet organisme pour le collège des élus. A charge au personnel de désigner son représentant.

Adoptée à l'unanimité

XI- Discussion autour d'un projet de création d'une MAM

Monsieur le Maire souhaite échanger avec les membres du Conseil Municipal sur le projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles. Il explique que cette création permettrait de soutenir l'attraction de l'école. Un groupe de travail est créé. Il est composé de Pascal MARCHELIDON, Cécile CONTINI et Morgan CLERMON. Il est chargé de trouver un bâtiment proche de l'école. Plusieurs personnes sur la commune sont titulaires du diplôme d'assistante maternelle.

XII- Questions diverses

Le Maire effectue le compte rendu des élections communautaires et explique que certaines commissions sont ouvertes aux conseillers municipaux des communes membres.

La Fête de la Nature se déroulera le 10 octobre 2020 à Saint Privat de Vallongue. Ce sera l'occasion des portes ouvertes du Village vacances.

Un groupe de travail sur la pérennisation à l'année du marché de producteurs est créé.